

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Forme du produit : Mélange
Nom du produit : Bolsius Huile de lampe
Code du produit : 103822450302

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1. Utilisations identifiées pertinentes

Destiné au grand public
Catégorie d'usage principal : Utilisation par les consommateurs
Utilisation de la substance/mélange : Huile pour les lampes à huile

1.2.2. Utilisations déconseillées

Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Bolsius Nederland BV
Kerkendijk 126
5482KK Schijndel - Netherlands
T +31 735433000 (8:30 - 17:00) - F +31 735433110
qi@nl.bolsius.com - www.bolsius.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP] Mélanges/Substances: FDS UE 2015: Selon le Règlement (UE) 2015/830 (Annexe II de REACH)

Danger par aspiration, catégorie 1 H304

Texte intégral des mentions H : voir rubrique 16

Effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]

Pictogrammes de danger (CLP) :



GHS08

Mention d'avertissement (CLP) : Danger
Composants dangereux : Paraffins (Pétroleum) C>10; Alcanes en C12-26, ramifiés et linéaires
Mentions de danger (CLP) : H304 - Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
Conseils de prudence (CLP) : P102 - Tenir hors de portée des enfants.
P331 - NE PAS faire vomir.

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	%	Classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 [CLP]
Alcanes en C12-26, ramifiés et linéaires	(N° CAS) 90622-53-0 (N° CE) 292-454-3 (N° Index) 649-242-00-4	> 25	Carc. 1B, H350
Paraffins (Pétroleum) C>10	(N° CAS) - (N° CE) 265-232-9	> 15	Asp. Tox. 1, H304

Texte complet des phrases H: voir rubrique 16

Bolsius Huile de lampe

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins après inhalation	: Amener la victime à l'air libre. Victime sans connaissance: maintenir les voies aériennes libres. Troubles respiratoires: consulter médecin/service médical.
Premiers soins après contact avec la peau	: Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à l'eau et au savon. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.
Premiers soins après contact oculaire	: Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes. Ne pas utiliser de produits (chimiques) neutralisants. Consulter un médecin en cas d'irritation persistante.
Premiers soins après ingestion	: Ne rien donner à boire à un sujet inconscient. NE PAS faire vomir. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets après contact avec la peau	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
Symptômes/effets après ingestion	: Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Eau pulvérisée. Dioxyde de carbone. Mousse polyvalente. de la poudre BC.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux en cas d'incendie	: Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.
---	--

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de précaution contre l'incendie	: Refroidir, si possible les récipients / citernes / réservoirs par pulvérisation d'eau.
Protection en cas d'incendie	: Vêtements de protection ignifugés. A proximité immédiate d'un feu, utiliser un appareil respiratoire autonome. Disposer d'un vêtement de protection approprié résistant chimiquement prêt à l'usage en cas de nécessité.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: voyez paragraphe 8.3.
-------------------	-------------------------

6.1.1. Pour les non-secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.1.2. Pour les secouristes

Pas d'informations complémentaires disponibles

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement. Éviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables. Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public. Pomper/recueillir le produit libéré dans des récipients appropriés. Boucher la fuite, couper l'alimentation.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Pour la rétention	: Absorber liquide répandu dans matériau incombustible p.ex.: sable, terre, vermiculite ou kieselguhr. Elimination à effectuer conformément aux prescriptions légales.
Procédés de nettoyage	: Ce produit et son récipient doivent être éliminés de manière sûre, conformément à la législation locale. Absorber le produit répandu aussi vite que possible au moyen de solides inertes tels que l'argile ou la terre de diatomées.
Autres informations	: Après le nettoyage, rincer les restes de produit à l'eau.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	: S'assurer que l'équipement est convenablement mis à la terre.
Mesures d'hygiène	: Manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et de sécurité. Lavez les vêtements avant réutilisation.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage	: Exclure sources of heat, sparks and open flame.
Produits incompatibles	: Agent oxydant.
Lieu de stockage	: Conforme à la réglementation.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'informations complémentaires disponibles

Bolsius Huile de lampe

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Pas d'informations complémentaires disponibles

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés:

Une extraction locale est nécessaire au point d'émission des vapeurs.

Protection des mains:

des gants de protection. Viton. Caoutchouc nitrile

Protection oculaire:

Lunettes anti-éclaboussures ou lunettes de sécurité

Protection de la peau et du corps:

Utiliser un vêtement de protection

Protection des voies respiratoires:

Conc. élevée de gaz/vapeurs: masque à gaz, type de filtre A

Autres informations:

Produit à manipuler en suivant une bonne hygiène industrielle et des procédures de sécurité.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Liquide
Apparence	: Liquide incolore.
Couleur	: limpide.
Odeur	: inodore.
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (l'acétate butylique=1)	: Aucune donnée disponible
Point de fusion	: Aucune donnée disponible
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: 180 - 310 °C
Point d'éclair	: > 61 °C
Température d'auto-inflammation	: Aucune donnée disponible
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Masse volumique	: 0,74 - 0,78 kg/m ³ (15 °C)
Solubilité	: insoluble.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: 1,2 - 2,5 mm ² /s 20 °C
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible
Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible
Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible
Limites d'explosivité	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas d'informations complémentaires disponibles

Bolsius Huile de lampe

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

10.4. Conditions à éviter

Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Agent oxydant.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Dioxyde de carbone. Monoxyde de carbone.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë (orale)	: Non classé
Toxicité aiguë (cutanée)	: Non classé
Toxicité aiguë (inhalation)	: Non classé
Indications complémentaires	: Symptômes/effets après ingestion Risque de pneumonie aspiratoire

Bolsius Huile de lampe

DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
----------------	--------------

DL50 cutanée lapin	> 3000 mg/kg
--------------------	--------------

CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5,1 mg/l/4h
----------------------------	---------------

Corrosion cutanée/irritation cutanée	: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--------------------------------------	--

Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Non classé
--	--------------

Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Non classé
---	--------------

Mutagénicité sur les cellules germinales	: Non classé
--	--------------

Cancérogénicité	: Non classé
-----------------	--------------

Toxicité pour la reproduction	: Non classé
-------------------------------	--------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	: Non classé
--	--------------

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	: Non classé
---	--------------

Danger par aspiration	: Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
-----------------------	---

Bolsius Huile de lampe

Viscosité, cinématique	1,2 - 2,5 mm ² /s 20 °C
------------------------	------------------------------------

Effets néfastes potentiels sur la santé humaine et symptômes possibles	: Nocif : Peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion. L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
--	--

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aquatique aiguë	: Non classé
--------------------------	--------------

Toxicité chronique pour le milieu aquatique	: Non classé
---	--------------

Bolsius Huile de lampe

NOEC chronique poisson	96 heures; dans la gamme de solubilité dans l'eau pas toxiques dans des conditions d'essai
------------------------	--

NOEC chronique algues	72 heures; dans la gamme de solubilité dans l'eau pas toxiques dans des conditions d'essai
-----------------------	--

12.2. Persistance et dégradabilité

Bolsius Huile de lampe

Persistance et dégradabilité	Préparation à base de substances facilement biodégradables.
------------------------------	---

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations complémentaires disponibles

12.6. Autres effets néfastes

Pas d'informations complémentaires disponibles

Bolsius Huile de lampe

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Législation régionale (déchets)

: Code de déchet. Allemagne. 54705.

Recommandations pour le traitement du produit/emballage

: Obtenir les financier réel de pollution le contrat autorités précédemment déchargeant à wastewater traitement l'usine. Retraiter ou brûler dans un incinérateur approuvé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Conformément aux exigences de ADR / RID / IMDG / IATA / ADN

ADR	IMDG	IATA	ADN	RID
14.1. Numéro ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.3. Classe(s) de danger pour le transport				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.4. Groupe d'emballage				
Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable
14.5. Dangers pour l'environnement				
Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non Polluant marin : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non	Dangereux pour l'environnement : Non

Pas d'informations supplémentaires disponibles

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Transport par voie terrestre

Aucune donnée disponible

Transport maritime

Aucune donnée disponible

Transport aérien

Aucune donnée disponible

Transport par voie fluviale

Règlementations du transport (ADN) : 9 (tanker), 80

Transport ferroviaire

Aucune donnée disponible

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Non applicable

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

15.1.1. Réglementations UE

Ne contient pas de substance soumise à restrictions selon l'annexe XVII de REACH

Ne contient aucune substance de la liste candidate REACH

Ne contient aucune substance listée à l'Annexe XIV de REACH

Directive 2012/18/EU (SEVESO III)

15.1.2. Directives nationales

Pas d'informations complémentaires disponibles

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 16: Autres informations

Texte intégral des phrases H et EUH:

Asp. Tox. 1	Danger par aspiration, catégorie 1
-------------	------------------------------------

Bolsius Huile de lampe

Fiche de données de sécurité

conforme au Règlement (CE) n° 453/2010

Carc. 1B	Cancérogénicité, catégorie 1B
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H350	Peut provoquer le cancer.

FDS UE (Annexe II REACH)

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit